

**AGENDA****Lundi 2 janvier**

Randonnée à Beaufay
Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé
ou 14h00 - Place de l'église à Beaufay
(Génération Mouvement)

Lundi 9 janvier

Permanence du conseiller numérique
9h00 à 11h45 - Mairie

Mardi 10 janvier

Assemblée Générale
14h00 - Salle polyvalente
Venez nombreux partager la galette
et le verre de l'amitié
(Génération Mouvement)

Vendredi 13 janvier

Vœux de la Maire - Ouvert à tous
19h00 - Salle polyvalente
(Conseil municipal)

Lundi 16 janvier

Randonnée à Savigné l'Evêque
Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé
ou 14h00 - Terrain de tennis à Savigné
(Génération Mouvement)

Mardi 17 janvier

Permanence du conciliateur de justice
14h00 à 17h00 - France Services
38 rue Division Leclerc - Savigné l'Evêque
☎ 06 20 64 24 51
richard.maurin@conciliateurdejustice.fr

Lundi 30 janvier

Randonnée à St Célerin
Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé
ou 14h00 - Place de l'église à St Célerin
(Génération Mouvement)

Tous les jeudis

Cartes
14h00 - Petite salle polyvalente
(Génération Mouvement)

Tous les vendredis

Entraînement pétanque
13h30 - Terrain de boules
(Génération Mouvement)

Gym senior Prévention santé
9h15 à 10h15 - Salle polyvalente
☎ 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

Tous les samedis

Randonnée Marche nordique
Départ 9h00 - Terrain de sports Sillé
Possibilité initiation
Découverte des bienfaits de cette activité

Pour tous renseignements
☎ 06 29 66 70 00
gmv.ainessillephilippe@gmail.com
(Génération Mouvement)

SOINS INFIRMIERS

Mme Gaëlle BUET
3^{ter} rue Principale
72460 Sillé le Philippe
☎ 06 51 92 05 66

Sur rendez-vous uniquement

Astreinte mairie soir et week-end

☎ 06 37 23 51 43

Prochaine messe à Sillé :
Samedi 21 janvier à 18h30

**EDITO DE LA MAIRE**

Après deux années sans la traditionnelle **cérémonie des vœux**, j'aurai le plaisir, ainsi que les membres du Conseil municipal, de vous accueillir le **vendredi 13 janvier à 19h00 à la salle polyvalente** pour un moment de rencontre et d'échanges.

Je profiterai de ce temps pour faire la rétrospective des évènements municipaux qui ont ponctué notre quotidien depuis ces trois dernières années et vous présenter les projets pour 2023.

Les faits marquants de l'année 2022...

Plusieurs **mouvements** sont intervenus au sein du **personnel communal** : le départ en retraite de Jany-Claude COULON et le recrutement de Michelle BODEREAU à la cantine scolaire ; les départs de Jean-Patrick BRARD et Jean-Michel LALANDE et l'arrivée de Jacques BLOT au service technique.

Une **collecte au profit de l'Ukraine** a été organisée.

Le **réaménagement du centre bourg** s'est achevé avec les dernières installations, notamment celles du panneau lumineux, du radar pédagogique, de la micro-signalisation, de la stèle du nouveau monument aux morts ainsi que la plantation des derniers végétaux.

L'inauguration du centre bourg a eu lieu le samedi 8 octobre.

Une **permanence d'un conseiller numérique** a été mise en place pour vous guider dans vos démarches dématérialisées et dans la prise en main des matériels informatiques.

L'**éclairage du terrain d'entraînement de football** a été remplacé par des éclairages LED.

La **Journée Citoyenne** a retrouvé son format initial avec la mise en œuvre de nombreux ateliers et la participation d'environ 50 bénévoles.

Un **city-stade et une table de ping-pong au terrain de sports** ont été installés juste avant l'été. Deux jeunes de la commune, Lucas BARBET et Yoann LETESSIER, ont participé au montage de la structure de jeux. L'inauguration a eu lieu le samedi 9 juillet.

Le traditionnel **banquet des Aînés**, animé musicalement, a pu avoir lieu cette année.

Les **festivités du 14 juillet**, débutées dès le matin avec diverses animations, une buvette organisée par l'Amicale René Langlais et un pique-nique, se sont prolongées l'après-midi pour se terminer le soir avec la traditionnelle retraite aux flambeaux et le tir du feu d'artifice sur le terrain de la halle aux sports ; le tout en musique avec l'harmonie Sacor Music.

Deux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) ont été posés sous le préau de la cantine et au niveau de la halle aux sports ; en libre accès.

La **réfection de la cuisine et de la salle de restauration de la cantine scolaire** (mobilière et peinture) a eu lieu pendant les vacances scolaires d'été et d'automne.

Les **illuminations** pour les fêtes de fin d'année, concentrées sur le centre bourg, ont été remplacées par des décors LED moins énergivores.

Les projets pour 2023...

La **création et la réfection de l'éclairage public**, avec mise aux normes par l'installation d'ampoules LED et d'horloges astronomiques, limiteront les dépenses énergétiques et financières de la commune.

Un **nouvel adressage** sera mis en place pour répondre aux besoins d'accessibilité des différents services aux citoyens (voir article au verso).

La demande de subvention pour l'**aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes enfants** a été renouvelée pour la 3^{ème} année consécutive.

Un **projet de rénovation énergétique** de l'ensemble des bâtiments communaux situés rue Neuve est à l'étude ; des demandes de subventions ont été déposées.

Mobilisée au quotidien pour améliorer notre cadre de vie, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous **une belle année 2023** ; que la santé, le bonheur et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

Claudia DUGAST

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :

Redevance incitative annuelle

(gestion des déchets ménagers mairie, cantine, salle polyvalente, école, atelier municipal)

€ TTC

948,18

MAIRIE
1 rue Neuve - 72460 SILLÉ LE PHILIPPE
☎ 02 43 27 51 08

Décembre 2022



Retrouvez les prochains numéros le dernier jour du mois
Commerces - Mairie
Salle polyvalente - Halle des sports
Cabinet infirmier
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

RECRUTEMENT D'UN NOUVEL ADJOINT TECHNIQUE

David CARREAU prendra ses nouvelles fonctions le **mardi 3 janvier** au sein de la collectivité, en tant qu'agent d'entretien polyvalent du service technique, dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée de 35 heures/semaine.

Il remplacera Jean-Michel LALANDE, actuellement en disponibilité, et occupera ses fonctions aux côtés de Jacques BLOT et de Sébastien SAVIGNY. Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

L'adresse, une donnée d'information essentielle !



ADRESSAGE : DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES

La qualité de l'adresse est devenue un enjeu de développement économique des territoires et d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services (rapidité d'intervention des services de secours, optimisation de la livraison du courrier et des colis, meilleur repérage sur les GPS et smartphones pour se déplacer facilement, bon déploiement de la fibre).

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune, des délibérations ont été prises en appliquant directement un numéro aux lieux-dits sans que les voies soient dénommées. Les services du cadastre déconseillent cette pratique rapide et économique mais préconisent la numérotation métrique hors agglomération (distance en mètres à partir du début d'une voie).

L'article 169 de la loi 3DS « Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification » n°2022-217 du 21/02/2022 rend obligatoire l'adressage pour toutes les communes et dispose ce qui suit : « **Le Conseil municipal doit procéder à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation** ». Les données ainsi récoltées doivent ensuite être mises à disposition par les communes de manière à faciliter leur réutilisation par l'Etat et les différents acteurs qui en auront besoin (La Poste, l'INSEE, les opérateurs téléphoniques...).

Par délibération du 24/06/2022, le Conseil Municipal a confié cette mission au Groupe La Poste ; après présentation en séance d'une analyse préliminaire de la qualité de l'adressage sur Sillé le Philippe.

Après une réunion de cadrage avec les élus le 02 décembre dernier, **La Poste réalise actuellement un diagnostic complet de l'état de l'adresse sur la commune** avant de faire des propositions/recommandations qui devront être validées par le Conseil municipal. Ce travail sera mené tout au long de l'année 2023. Une réunion publique d'informations sera organisée en temps utile.

Coût de la prestation d'aide à la dénomination et numérotation des voies : 7 429 € HT (dépense d'investissement).

CANTINE SCOLAIRE COMMUNALE - TARIFS

Malgré une **hausse de prix de 5 %** appliquée par le prestataire SCOLAREST dès la rentrée de septembre 2022, les tarifs étaient restés inchangés.

Compte tenu de ce coût supplémentaire pour la collectivité, ajouté à celui des fluides, le Conseil municipal a décidé, le 16 décembre dernier, d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire de 0.10 € et le forfait serviettes annuel de 1 €.

Repas régulier (plus de la moitié des repas du mois)	4,10 €
Repas occasionnel	5,10 €
Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) (sans fourniture du repas)	1,45 €
Forfait serviettes par an	5,00 €

Ces nouveaux tarifs prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2023.



RAMASSAGE

Ordures ménagères et Sacs jaunes

Mercredis 11 et 25 janvier

RAPPEL

Sortir les bacs et les sacs jaunes la veille de la collecte.
Ramasser les bacs après la collecte.



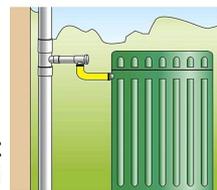
AIDE A L'ACHAT D'UN RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE

Le Département de la Sarthe, confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et à une réduction du volume des précipitations estivales, a souhaité créer des actions en faveur de la gestion de l'eau.

Une aide à l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale et du matériel de raccordement est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, ainsi qu'aux collectivités. Cette aide, qui sera située entre 100 et 500 €, représentera environ 30 % de la facture.

Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1 m³ et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe. La demande de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation et s'engager à respecter les règlements en vigueur.

Le **dossier de demande** est **téléchargeable sur www.sarthe.fr/sarthe-durable** et sera à retourner par courrier au Département de la Sarthe - Service Eau et Rivières Domaniales - Place Aristide Briand 72000 Le Mans ou **par courriel à celine.jallot@sarthe.fr**.



SORTIES DU MOIS - SPECTACLES ET CINEMA DU TERRITOIRE « LE GESNOIS BILURIEN »

SALLE MICHEL BERGER - Rue de la Pelouse à Savigné l'Evêque - www.savigneleveque.fr/saison_culturelle/
Cinéma : Film non communiqué - Mardi 6 décembre 2022 à 20h00

LA PASSERELLE - 4 avenue Carnot à Connerré - lapasserelle-connerre.fr/infos-pratiques

Cinéma : Les Femmes du Square - Vendredi 6 janvier 2023 à 20h00

Annie Colère - Lundi 9 janvier 2023 à 20h00

Couleurs de l'incendie - Dimanche 22 janvier 2023 à 15h00

Théâtre : Puisqu'on a toujours fait comme ça - Samedi 14 janvier 2023 à 20h30 - Tarif : 5 € (gratuit - de 18 ans)

Concert au casque : Ô Lake - Sylvain Texier - Vendredi 20 janvier 2023 à 20h30 - Gratuit

ESPACE DU NARAIS - Allée des Châtaigniers à Saint Mars la Brière - www.saint-mars-la-briere.fr/espace-du-narais/

Cinéma : Samourai Academy - Lundi 2 janvier 2023 à 15h00

Jack Mimoun et les secrets de Val Verde - Lundi 2 janvier 2023 à 20h00

Les Femmes du Square - Lundi 23 janvier 2023 à 20h00

Théâtre : Ça pigeonne chez le baron - Théâtre du Haut Maine - Dimanche 15 janvier 2023 à 15h00 - Tarifs : 10 € / 8 € / 4 €

THEATRE EPIDAURE - 1 rue de la grosse Pierre à Bouloire - theatre-epidaure.com

Cinéma : Annie Colère - Vendredi 6 janvier 2023 à 20h30

Petaouchnok - Vendredi 27 janvier 2023 à 20h30

Ciné-concert : Orage ô tournage - AMMD - Les Barons Freaks - Dimanche 29 janvier 2023 à 17h00 - Tarifs : 5 € / 10 €

Tarif unique
4.50 €
la place de cinéma